

## **Indignation face au traitement réservé aux familles expulsées à Stains**

Le 24 février 2015, 185 personnes vivant rue Jean Durand à Stains (93240) ont été évacuées du bidonville sur lequel elles s'étaient installées depuis plus de quatre ans pour certaines, six mois pour les dernières arrivées. Nous regrettons qu'aucune alternative durable n'ait été proposée à l'ensemble des habitants de ce bidonville, qui avaient pourtant une réelle volonté d'intégration en France et le souhait d'offrir une vie plus décente à leurs enfants.

Plus de 60 familles vivaient dans ce bidonville. L'expulsion s'est faite sur la base d'un arrêté municipal fondé sur la dangerosité et l'insalubrité en date du 4 décembre 2014 et n'a pas respecté la trêve hivernale inscrite dans la loi ALUR y compris dans le cas des squats et bidonvilles, dont les décrets d'application ne sont pas encore publiés : c'est légal, mais comment comprendre qu'un élu qui se dit de gauche n'anticipe pas l'application de cette loi ?

En février 2012 et en août 2013, des évacuations avaient déjà eu lieu non loin de là. Certaines familles habitent la ville de Stains depuis plus de sept ans et vivent au rythme des expulsions. Il est plus que probable qu'elles cherchent à rester près de leur ancien lieu de vie à Stains, lieu où elles ont commencé à entreprendre toutes leurs démarches.

La Délégation de Seine-Saint-Denis du Secours Catholique, membre du collectif Romeurope 93, accompagne ces familles depuis septembre 2014 grâce notamment à l'initiative de paroissiens inquiets pour le bien-être de leurs voisins. C'est en soutenant les familles dans leurs démarches en termes de santé, de scolarisation, d'hébergement et d'emploi que s'est mis en place le contact avec les habitants du bidonville. Des démarches de scolarisation étaient en cours et une scolarisation avait abouti, malheureusement cette expulsion réduit les chances pour ces enfants de continuer ou de commencer leur scolarité. L'entrée à l'école des enfants reste pourtant un levier important pour l'intégration des familles.

Comme souvent, le ramassage insuffisant des ordures, favorisant les dépôts sauvages d'artisans ou entrepreneurs peu scrupuleux, avait conduit à une dégradation des conditions de vie et des relations de voisinage. Il est particulièrement regrettable de se baser sur l'insalubrité pour justifier une expulsion quand on l'a laissée s'installer au mépris de la loi (L'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales prévoit la compétence du maire dans ce domaine).

Sur demande de la mairie, la préfecture a sollicité le GIP Habitat pour qu'il réalise un diagnostic social, prévu dans la circulaire du 26 août 2012 « relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des campements illicites », de toutes les familles les 26 et 27 janvier dernier. Ce diagnostic a débouché sur une proposition d'hébergement à l'hôtel pour seulement trois familles. Malheureusement, deux de ces familles n'ayant pas été averties auparavant, elles avaient quitté les lieux quelques heures avant le début de l'expulsion et n'ont pas pu profiter de ces propositions. Des alternatives réalistes pour la stabilisation de ces familles stanoises auraient dû être proposées. Une fois de plus les diagnostics sociaux ne servent que de coûteux alibis et ne contribuent nullement à la recherche de solutions durables. Comme pour le terrain des Coquetiers à Bobigny, c'est la précipitation qui tient lieu de politique.

Nous constatons, une fois de plus, que des familles ont été renvoyées à la rue, sans même attendre le 31 mars comme le prévoit désormais la loi ALUR. Leurs efforts et ceux des associations qui soutiennent la dignité des personnes et leurs possibilités d'émancipation sont une nouvelle fois réduits à néant.

---

**Collectif Romeurope 93** Contact : Andrea Caizzi (06 05 04 38 07), Marie-Geneviève Guesdon (06 84 65 73 77), Grégoire Valadié (06 40 40 46 63)      **Courriel** : romeurope93@gmail.com

Membre du Collectif National Droit de l'Homme Romeurope « **Pour l'accès aux droits fondamentaux des Roms migrants en France** ». Composé par : Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes (ASET) 93, CCFD-Terre Solidaire 93, Collectif Romeurope Noisy-le-Grand, Collectif de soutien aux Roms et Bulgares de Bobigny, Collectif de soutien aux familles roms d'Aulnay-sous-Bois, Hors la Rue, Ligue des Droits de l'Homme (LDH) 93, Médecins du Monde/Mission bidonvilles 93, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) 93, Première Urgence-Aide Médicale Internationale, Réseau Education Sans Frontières (RESF) 93, Rom-action, Secours catholique 93.